

La pratique réflexive ou technique de l'explicitation

- « Je n'arrive pas à résoudre mon exercice de maths »
- « J'ai raté ma pose de cathéter »
- « J'ai perdu tous mes moyens à la dernière MSP »
- « Je ne suis pas sortie satisfaite de mon entretien avec cette élève »...

Que l'on soit collégien, apprenant en soins infirmier ou autre, enseignant formateur ou cadre de santé en unité, les difficultés énoncées ne trouvent pas toujours de réponse. Nous trouvons alors réponse dans l'imaginaire, nous supposons que..., nous nous trouvons des excuses, nous nous aidons même entre collègues à trouver la meilleure réponse ! Bref, nous déformons très souvent la réalité.

Alors, au fond quel est mon véritable problème réel quand j'énonce une difficulté.

L'ANFH de Bourgogne a proposé en 2009 plusieurs sessions de formations de 5 jours intitulées :

« Apprendre et aider à apprendre de son expérience ».

Cadre de Santé, directrice de l'IFAS de Joigny, j'ai bénéficié de cette formation (3 jours en avril et 2 jours en juin). Le groupe de participants, était composé en majorité de cadres de santé formateurs (IDE, AS, ambulancier et CDS) et d'une infirmière exerçant en service de réanimation. Cette formation avait pour but de nous initier à la pratique réflexive ou technique de l'explicitation : Armelle BALAS-CHANEL, du GREX (groupe de recherche sur l'explicitation) fut notre formatrice.

Pour faire court car cette formation fut riche et dense, je dirai que la pratique réflexive est une pédagogie particulière visant à me tourner vers ma propre pratique et me faire réfléchir à mon activité.

Le but d'un entretien utilisant l'explicitation est de décrire le plus finement possible le déroulement de son activité réelle passée singulière. Il s'agit en effet de dire « **comment je m'y suis prise pour faire ce que j'ai fait** »

Cette technique mise au point par **Pierre VERMERSCH**, Psychologue et chercheur au CNRS et au GREX, permet d'accéder au vécu d'une action qui n'est pas d'emblée présent à notre conscience.

Ainsi un entretien d'explicitation va permettre d'informer non seulement sur une action passée mais aussi sur les connaissances implicites que cette action a sollicité.

La réussite d'un entretien d'explicitation passe obligatoirement par 2 types de contrats entre les interlocuteurs :

- Le contrat dit d'alliance leur permettant de fixer l'objectif de l'entretien, d'aller dans le même sens, préciser la procédure,
- Le contrat dit de communication permettant d'avoir l'accord de l'interviewé : « est ce que vous êtes d'accord pour me décrire comment... ».

Lors de l'entretien, les buts de part et d'autre seront :

- que je m'informe sur l'autre en tant qu'intervieweur,
- que l'interviewé s'informe sur lui-même de ce qu'il a fait,
- que les 2 interlocuteurs s'informent mutuellement : en cas de conflit par exemple
- que j'aide l'autre à avoir une posture réflexive sur sa propre expérience

Le questionnement est toujours centré et recentré en permanence sur l'action car l'interviewé utilise naturellement différents catégories ou domaines de verbalisation appelés **satellites de l'action** :

- **les buts et savoirs** constituent la logique de l'action,
 - les buts recherchés : qu'est ce que je visais à ce moment là ?
 - les savoirs : qu'est ce qui me permet de dire cela ?
- **le contexte et les valeurs** constituent la logique de la situation
 - le contexte : où j'étais à ce moment précis ?
 - les valeurs : qu'est ce qui était important pour moi à ce moment là ?

La technique de l'explicitation n'est pas une fin en soi et doit être utilisée comme un outil de communication au même titre que d'autres techniques bien connues qui auront d'ailleurs probablement leur place lors de l'entretien.

Quand l'entretien utilisant l'explicitation permet une description fine de l'expérience passée, il est possible alors d'aborder l'étape suivante, celle de l'analyse c'est-à-dire :

- qu'est ce que cette situation t'as permis de comprendre ?
- qu'est ce que tu ferais de nouveau si tu avais à le refaire ?

En tant que cadre de santé formateur en IFAS et je suis souvent confrontée aux difficultés des élèves. Comme tout professionnel soignant qui se respecte ! j'ai souvent tendance à me projeter dans la situation de l'élève et lui donner de suite une solution ou plutôt **ma** solution sans tenir compte de son expérience au préalable. Cette formation va donc me permettre d'aider et favoriser l'apprentissage :

- en partant des connaissances acquises par l'élève,
- en comprenant le processus cognitif de l'élève
- en guidant l'élève à s'informer de ses stratégies d'apprentissage et faire émerger chez lui les compétences et les connaissances implicites mises en œuvre dans les situations concrètes.

Enfin, et pour être dans l'air du temps, cette technique aura bientôt toute sa place dans le nouveau référentiel de formation en soins infirmiers puisqu'il s'articule autour d'un référentiel d'activités et de compétences, et qu'un des principes pédagogiques énoncé, sera d'établir des liens entre savoir et actions afin de construire au mieux les compétences exigées :

Ce principe pédagogique repose sur la posture et la pratique réflexive...

Alors, merci Armelle Balas-Chanel pour cette formidable formation.

Patricia REGNIER

Cadre de Santé, Directrice IFAS Joigny (89)